

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION  
DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 4 AVRIL 2024**

Date de convocation du Comité Syndical : 26/03/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

**Présents : Isabelle MASSEBEUF, Claude AURIAS (représente Virginie BONNET-FERRAND),  
Chloé DELEUZE-DALZON, Cécile DUCHAMP, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL**

**Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Virginie  
BONNET-FERRAND représentée par Claude AURIAS, Matthieu SALEL (donne pouvoir à  
Cécile DUCHAMP), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,**

---

**N° 18**

**REALISATION D'UNE ETUDE SCIENTIFIQUE  
SUR LA GROTTE DE LA MAIN AU LAOS  
DEPOT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE DANS LE CADRE DE L'APPEL A  
PROJETS PATRIMOINE DE LA DELEGATION POUR LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES ET LA SOCIETE CIVILE**

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-007-200009579-2024.04.04-D2024\_18-DE

**Adopté à l'unanimité**

**Pour : 8**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :  
et publiée le :

Et a signé  
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution  
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-007-200009579-20240404-02024\_18-DE

Le Comité Syndical,  
Vu le Code Général des collectivités locales,  
Vu le rapport de la Présidente

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le lancement d'un projet d'étude d'aménagement touristique de la « grotte de la main ».

**AUTORISE** la Présidente à déposer un dossier de candidature auprès de la délégation pour les collectivités territoriales et la société civile sur la base du plan de financement ci-dessous :

	Coûts d'opération			Plan de financement				
	Total	Dont numéraire	dont valorisation	DAECT subvention	SMERGC subvention	AUF subvention	SMERGC valorisation	Autre valorisation
<u>Actions et dépenses associées</u>								
Etudes techniques, scientifiques et de gestion du géosite	56 000 €	41 500 €	14 500 €	27 500 €	10 000 €	4 000 €	2 500 €	12 000 €
Sensibilisation des acteurs locaux et Formation des acteurs	16 750 €	14 250 €	2 500 €	14 250 €	- €		1 000 €	1 500 €
Développement de contenu de médiation scientifique et volet de commercialisation	13 500 €	8 500 €	5 000 €	8 500 €	- €		2 500 €	2 500 €
Autres dépenses	3 750 €	3 750 €	- €	3 750 €	- €		- €	- €
<b>Total</b>	<b>90 000 €</b>	<b>68 000 €</b>	<b>22 000 €</b>	<b>54 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>16 000 €</b>
en %	100%	76%	24%	60%	11%	4%	7%	18%
en % du numéraire		0%	0%	79%	15%	6%	0%	0%

**AUTORISE** la Présidente à adapter ce plan de financement en sollicitant les aides aux taux les plus élevés possible si les taux évoqués dans le plan de financement ci-dessus n'étaient pas acceptés.